



Mise à jour de Troilus sur les documents relatifs à l'assemblée générale annuelle de 2024 dans le cadre de la grève de Postes Canada

Le 27 novembre 2024, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société », TSX : TLG OTCQX : CHXMF; FSE : CM5R) annonce qu'en raison de la grève de la poste en cours au Canada (la « grève »), elle a envoyé (par messagerie) à tous les actionnaires inscrits de Troilus sa circulaire d'information de la direction (la « circulaire ») et les documents connexes pour l'assemblée générale annuelle (« l'assemblée ») des actionnaires de Troilus qui aura lieu à 11 h (heure de Toronto), le jeudi 12 décembre 2024, au 36, rue Lombard, bureau 400, Toronto (Ontario) M5C 2X3. La circulaire ainsi que les documents relatifs à l'assemblée (« documents relatifs à l'assemblée ») peuvent être consultés sur le profil SEDAR+ de la société à l'adresse www.sedarplus.ca/landingpage/fr/ et sur le site Web de la société à l'adresse https://fr.troilusgold.com/investisseurs/aga/.

L'objectif de l'assemblée est de recevoir et d'examiner les états financiers annuels vérifiés, de renouveler le mandat de McGovern Hurley S.E.N.C.R.L./s.r.l. en tant que vérificateur de la société et d'autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération, à élire les administrateurs pour l'année à venir et à examiner toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou toute remise ou tout ajournement de celle-ci.

Pour faciliter la livraison des documents relatifs à l'assemblée aux actionnaires non inscrits dans le cas où la grève ou des événements connexes empêcheraient, retarderaient ou interrompraient la livraison des documents relatifs à l'assemblée au Canada, Troilus enverra par courriel une copie des documents relatifs à l'assemblée à chaque actionnaire de la société inscrit ou non qui en fait la demande (veuillez adresser toute demande de copies de la circulaire et des documents connexes pour l'assemblée à l'adresse info@troilusgold.com).

Les propriétaires véritables opposés sont encouragés à contacter le service des procurations de leur courtier ou d'un autre intermédiaire (où leurs actions ordinaires sont détenues) afin d'obtenir de l'aide pour la procédure de vote. Les propriétaires véritables opposés doivent suivre les instructions de vote fournies par leur courtier ou un autre intermédiaire et auront besoin de leur numéro de contrôle spécifique à 16 chiffres pour voter par l'intermédiaire de www.voteproxyonline.com/pxlogin?lang=fr.

Les propriétaires véritables non opposés sont encouragés à contacter la Compagnie Trust TSX à l'adresse tsxtis@tmx.com pour obtenir leur numéro de contrôle de vote en ligne à 12 chiffres. Veuillez noter que vous devez voter par procuration pour vos actions ordinaires au plus tard i) à 11 h (heure de Toronto), le mardi 10 décembre 2024 ou ii) au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés) avant toute assemblée remise ou ajournée.

Les procurations tardives peuvent être acceptées ou rejetées par le président de l'assemblée à sa discrétion, et celui-ci n'est pas tenu d'accepter ou de rejeter une procuration tardive particulière.

Les documents relatifs à l'assemblée seront envoyés à tous les propriétaires véritables par Postes Canada après la fin de la grève et des événements qui y sont liés.

Pour obtenir de l'aide, les actionnaires inscrits et les propriétaires véritables non opposés peuvent également contacter TSX Trust par téléphone au 1-866-600-5869 ou par courriel à l'adresse tsxtis@tmx.com.

Les états financiers annuels vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2024 et le rapport de gestion annuel correspondant peuvent également être consultés sur le profil SEDAR+ de la société à l'adresse www.sedarplus.ca/landingpage/fr/. Des copies sont disponibles sur demande.

Les actionnaires ou les personnes désignées peuvent assister à l'assemblée par conférence téléphonique. Il n'est toutefois pas possible de voter par conférence téléphonique. Les détails de la conférence téléphonique sont les suivants :

NUMÉRO SANS FRAIS (États-Unis et Canada) : 1 866 261-6767

Numéro international: 1 416 850-2050

Code de participant : 8442490

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpj, ce qui en fait un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise 1 647 407-7123 info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Ce communiqué de presse comporte des déclarations et des informations prospectives (appelées communément « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'impact des résultats sur la Société et la réception de toute autorisation réglementaire requise. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Même si la Société estime que de telles déclarations prospectives sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance que de telles attentes se concrétiseront. La Société met en garde les investisseurs que toute déclaration prospective de la Société ne constitue d'aucune

manière une garantie de résultats ou de rendement futur et que les résultats obtenus peuvent différer considérablement des résultats présentés dans ces déclarations prospectives en raison de divers facteurs et risques, y compris les incertitudes afférentes à l'économie mondiale et aux fluctuations de marché; la discrétion de la Société quant à l'utilisation du produit brut abordé ci-dessus; l'exercice de tout droit de résiliation des parties selon les accords en vigueur; l'incapacité de la Société d'obtenir l'ensemble des permis, des autorisations et des consentements exigés dans le cadre de ses activités, d'extraire des minéraux de ses propriétés minières avec succès ou de manière rentable, de continuer sa croissance attendue, de mobiliser les capitaux nécessaires ou d'être en mesure de mettre en œuvre ses stratégies commerciales; ainsi que les autres risques décrits dans les documents d'information accessibles sur www.sedarplus.ca. Ce communiqué de presse n'est pas et ne doit pas être interprété de quelque manière que ce soit comme une offre ou une recommandation d'achat ou de vente de titres au Canada ou aux États-Unis.

Même si la Société estime que les attentes exprimées dans de telles déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, de telles déclarations ne garantissent pas le rendement futur et les événements, résultats ou développements peuvent considérablement différer des éléments décrits dans les déclarations prospectives. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux déclarations prospectives de la Société. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs que la Société ou un tiers peut émettre de temps à autre, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.